Envoyé en préfecture le 24/02/2023

Reçu en préfecture le 24/02/2023

Affiché le 2

28/02/2023

ID: 056-265601211-20230216-D2023_05-DE

CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE GUIDEL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

L'An Deux Mille Vingt-Trois, le 16 Février, à 18 heures 30, le Conseil d'Administration, légalement convoqué, s'est réuni, pour sa séance à l'espace Avalon, Place Louis Le Montagner, en son siège social, sous la présidence de Monsieur DANIEL Joël, Président du Conseil d'Administration du CCAS.

Étaient également présents :

Mesdames BESNIER Anne-Charlotte – FRÉOUX Annette – GARANGÉ Anne-Marie –GUILLOU Annick – HENRIQUEZ Françoise – MORIO Estelle – PEZENNEC Micheline –PRÉVOST Brigitte Messieurs LEMARCHAND Didier – LE GROGNEC Pierre-Yves – LE STUNFF Patrice – NICOLAS Bernard

Absentes excusées - Procurations

Madame BUZARÉ Arlette donne pouvoir à Monsieur LE STUNFF Patrice Madame SOARES Brigitte donne pouvoir à Madame PRÉVOST Brigitte Monsieur LE GUENNEC Gwénaël donne pouvoir à Mme PEZENNEC Micheline

Absents:

Madame CROIGER-JAOUEN Nathalie

Le quorum étant atteint, le conseil d'administration peut délibérer.

Secrétaire: Madame GARANGÉ Anne-Marie

Date de la convocation : 09 Février 2023 Date de l'affichage : 10 Février 2023 Nombre de membres en exercice : 17

Nombre de présents : 13 Nombre de votants : 16

2023-05 COMPTE ADMINISTRATIF 2022 DU CCAS : AFFECTATION DU RÉSULTAT

Aux termes de l'instruction budgétaire et comptable M14, l'assemblée délibérante doit, après l'arrêt des comptes, procéder à l'affectation des résultats de fonctionnement et d'investissement de l'exercice écoulé.

Envoyé en préfecture le 24/02/2023

Reçu en préfecture le 24/02/2023

Affiché le 28/02/2023

ID: 056-265601211-20230216-D2023_05-DE

| Résultat 2022 dépenses de fonctionnement | 1 443 178,32 |
|--|--------------|
| Résultat 2022 recettes de fonctionnement | 1 363 571,17 |
| Résultat de l'exercice | -79 607,15 |
| Résultat antérieur | 164 001,50 |
| Résultat à inscrire au BP n+1 | 84 394,35 |
| Dépenses d'investissement 2022 | 196 787,26 |
| Recettes d'investissement 2022 | 168 581,59 |
| Résultat de l'exercice | - 28 205,67 |
| Résultat antérieur | 281 750,10 |
| Résultat d'Investissement à inscrire au BP N+1 | 253 544,43 |

Le compte administratif 2022 du CCAS laisse apparaître un excédent de clôture à la section de fonctionnement de 84 394.35 € et un excédent à la section d'investissement de 253 544.43 €.

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité

Pour la section de fonctionnement :

- AFFECTE la totalité de l'excédent de fonctionnement, soit 84 394.35 € d'excédent à la section de fonctionnement en 2023. (R002)

Pour la section d'investissement, le résultat 2022 d'un montant de 253 544, 43€ est porté à la section d'investissement du budget primitif 2023.

Pour extrait conforme,

GUIDEL, le 21 Février 2023

